

🕒 12.04.2019, 17:15

## La suppression de filières au Cifom-CPLN inquiète les milieux industriels

PREMIUM



Rentrée scolaire à l'école technique du Cifom, au Locle. Archives DAVID MARCHON

PAR VIRGINIE GIROUD

**ÉCOLES TECHNIQUES** La décision du Conseil d'Etat neuchâtelois de supprimer quatre filières techniques au Cifom-CPLN préoccupe les associations nationales du domaine de l'industrie. Elles demandent au gouvernement de revenir sur sa décision.

«L'Etat veut fermer des filières de formation techniques, alors que Neuchâtel est un canton principalement tourné vers l'industrie. C'est regrettable. Surtout dans le contexte actuel de pénurie générale de main d'oeuvre qualifiée.»

Antonio Legaz, président de la Fédération suisse des professionnels de la mécanique (FSPM), dénonce la décision du Conseil d'Etat neuchâtelois de supprimer, dès la rentrée d'août 2019, quatre filières en école à plein temps du Cifom-CPLN. Il s'agit de celles de dessinateur-constructeur industriel, de dessinateur en construction microtechnique, de polymécanicien et d'électronicien.

Ces formations ne seraient plus en adéquation avec les besoins du marché, selon le Conseil d'Etat. Une cinquantaine de jeunes obtiennent chaque année leur CFC dans l'une des quatre filières condamnées.

### Garder au moins une classe

Dans un courrier daté du 10 avril, la FSPM demande au Conseil d'Etat de revenir sur sa décision et «de garder au moins une classe de polymécaniciens et de dessinateurs industriels, formations phares pour nos futurs professionnels».

Antonio Legaz ajoute que la Haute Ecole Arc de Neuchâtel est principalement alimentée par des élèves provenant du Cifom-CPLN, pour ce qui est de l'ingénierie.

**La décision prise par le canton de Neuchâtel est un très mauvais signal pour l'industrie et ses entreprises."**

PHILIPPE CORDONIER, RESPONSABLE DE SWISSMEM POUR LA SUISSE ROMANDE

La FSPM n'est pas la seule à demander au Conseil d'Etat de revoir sa stratégie. Swissmem, l'association faîtière des entreprises de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM), a également envoyé une lettre au gouvernement cantonal.

«La décision prise par le canton de Neuchâtel est un très mauvais signal pour l'industrie MEM et ses entreprises», écrit Philippe Cordonier, responsable pour la Suisse romande. «Nos entreprises ont beaucoup de difficultés à trouver de la main d'oeuvre qualifiée pour combler le manque d'ouvriers avec CFC.»

### **Phase de transition nécessaire**

La «brutalité» de la décision du Conseil d'Etat inquiète Swissmem, qui représente 320'000 salariés en Suisse: «Elle ne laisse aucune possibilité aux entreprises de se préparer à un changement», ajoute Philippe Cordonier. La lettre de Swissmem au Conseil d'Etat réclame donc une phase de transition avant la fermeture des quatre filières condamnées: «Certaines entreprises n'ont pas l'habitude de travailler avec des apprentis et doivent s'organiser pour devenir formatrices.» Sans cet accompagnement, «nous craignons une aggravation de la pénurie de personnel qualifié pour notre branche».